

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL EN VUE DE LA GESTION
DES ACTIVITÉS DU CENTRE CULTUREL LA BARBACANE**

DÉCISION DU PRÉSIDENT N° DEC2026_066

DOMAINE : Contrat de cession du droit d'exploitation

OBJET : Contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle « Signe moi l'éphémère » entre l'association Compagnie BitterSweet et le Syndicat Intercommunal en vue de la gestion des activités du Centre Culturel la Barbacane

La présidente du Syndicat Intercommunal en vue de la gestion des Activités du Centre Culturel la Barbacane,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Comité Syndical DCS2026_032 en date du 23 avril 2026 portant délégation du Comité Syndical à la Présidente, et notamment l'alinéa n° 1,

Vu la proposition faite par l'**association Compagnie BitterSweet** sise 22 rue Maurice Ravel, 78190, Trappes représenté par Franck Cayron en qualité de Président, qui dispose du droit de représentation du spectacle « Signe moi l'éphémère » pour lequel il s'est assuré le concours des artistes nécessaires à sa présentation,

DÉCIDE

Article 1

DE PASSER un contrat de cession du droit d'exploitation avec l'**association Compagnie BitterSweet**, représentée par Franck Cayron, en qualité de Président, qui s'engage à donner, suivant les conditions définies dans le contrat de cession, 1 représentation du spectacle :

SIGNE MOI L'ÉPHÉMÈRE

Le samedi 26 septembre 2026 à 15h30

Dans le jardin de la mairie de Jouars-Pontchartrain

Article 2

DIT que le Syndicat Intercommunal en vue de la gestion des activités du Centre Culturel la Barbacane s'engage à verser à l'**association Compagnie BitterSweet**, pour la prestation susnommée, la somme de **500 € TTC (Cinq cents euros)** La compagnie n'est pas assujettie à la TVA.

Article 3

Madame La directrice de la Barbacane et Monsieur le comptable public sont chargés de l'application de la présente décision dont ampliation leur sera transmise.

*Acte rendu exécutoire par télétransmission en
Préfecture et publication sur le site de la Barbacane le
26 août 2026*

Beynes, le 24 août 2026
La Présidente
Sylvie BEGUIER